

Les atterrissages par le sud approuvés à Zurich

Le Tribunal fédéral confirme que les approches par le sud et par l'est sont possibles. Mais il faudra investir dans la protection contre le bruit

Le nouveau règlement d'exploitation «provisoire» de l'aéroport de Zurich a reçu l'aval du Tribunal fédéral (TF). Il confirme que des approches par le sud et par l'est, pourtant contestées par de nombreux recours des communes riveraines, sont possibles.

«Ces nouvelles approches sont nécessaires pour permettre à l'aéroport de remplir son rôle de plaque tournante européenne du trafic aérien mondial», souligne le TF dans son arrêt. Elles compensent les restrictions de vol introduites par les autorités allemandes, au nord.

Mon Repos confirme pour l'essentiel un verdict du Tribunal administratif fédéral (TAF). Il ajoute quelques conditions supplémentaires destinées à la protection des riverains contre le bruit des avions. L'aéroport de Kloten se voit contraint d'élaborer un concept de protection passive contre le bruit afin de protéger la qualité du sommeil en fin de nuit. Le but est d'éviter «des réactions de réveil résultant des atterrissages par le sud tôt le matin».

Ces nouvelles approches, introduites en 2003, engendrent

des pics de bruit en partie «excessifs», juge le TF. Elles ne sont admissibles que moyennant certaines mesures de protection passive contre le bruit, telles qu'une meilleure isolation des fenêtres, voire des toits et des murs des maisons d'habitation.

Dans un proche avenir, l'aéroport de Zurich n'aura pas d'autre choix que de «prélever des taxes de bruit plus incitatives pour favoriser l'utilisation d'avions moins bruyants lors des périodes sensibles, en particulier tôt le matin». Il devra, précise encore le TF, avancer la révision générale de ses taxes de bruit qui était prévue initialement pour la période 2013 à 2015.

L'aéroport devra soumettre à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), dans un délai d'une année, un concept de mesures supplémentaires de protection contre le bruit. **ATS**



22 millions de passagers ont passé à Kloten en 2009. KEYSTONE